

[inscription medecine]

Par **Samuel94**, le **15/12/2010** à **21:17**

Bonsoir a tous je me présente je m'appelle Samuel j'ai 18 ans , je suis actuellement en L1 Mathématiques appliqués (aucun rapport avec le droit image not found or type unknown) et j'ai une question je ne sais pas si c'est vraiment l'endroit mais voila

L'année prochaine je souhaiterai rentrer en PCEM1 (1er année de médecine) pour diverses raisons que je ne développerai pas ici , mais voila j'ai ouïe dire que je n'étais pas prioritaire par rapport aux bacheliers 2011 (ce qui est normal) mais qu'on pouvait de plus m'interdire l'accès a toutes les facs de médecine et que je pouvais être refuser de toutes les fac en Premiere année de Médecine .

Dans ma tête tous bacheliers (ici S pour moi vous vous en doutés) a le droit de rentrer en premier cycles universitaires

J'aimerais avoir des informations sur la loi visant mon cas , car si je ne suis pas pris en médecine je ne saurai vraiment pas quoi faire.Et sachant que je connais les administrations je connais déjà la réponse " manque de places on vous prend pas " ce dont à mon avis beaucoup d'étudiants vont se contenter mais moi têtu comme je suis je suis capable de les harceler mais pour cela il me faudrait des arguments solides .

Merci d'avance

Désolée pour les fautes et mon écriture je suis assez pressé .

Merci de votre aide et désolée au MODO si jamais je ne suis pas dans la bonne section image not found or type unknown)

Par **alex83**, le **15/12/2010** à **21:22**

Bonsoir,

Je n'ai jamais entendu que les fac sélectionnaient. Tout le monde peut aller en fac de médecine (comme dans d'autres facs d'ailleurs), je ne vois pas pourquoi on vous refuserait.

Pour ce qu'il s'agit donc de la réglementation d'une fac, ça se passe avec l'administration de ladite fac, donc, si vous avez vraiment des doutes, il vous suffit de téléphoner ou d'aller directement demander sur place image not found or type unknown wink.

Par **Samuel94**, le **15/12/2010** à **21:29**

merci , c'est ce que j'ai fait la réponse : " envoyer vos dossiers mais n'esperait rien c'est quasi impossible si vous êtes bac antérieur".

Un ami en 1ere année de maths a dauphine a été refuser de toutes les facs parisiennes et meme de province sauf Bobigny !

Et encore il s'en sort bien car il y en a qui sont pris nul pars d'après mes connaissances. Car medecine a un probleme de places , mais je compte demander les universités de Medecine a travers toute la France.

:o3

Mais si il y a une loi qui stipule que je suis obligé d'être pris sa me plairait bien 

Par **doui**, le **15/12/2010** à **22:05**

Bonjour,

le sujet a déjà été évoqué sur ce forum, tu pourras trouver quelques éléments d'info dans ce topic :

viewtopic.php?f=9&t=9701